

LES MISES EN CANDIDATURE POUR LA PLUS HAUTE DISTINCTION HONORIFIQUE DE LA SASKATCHEWAN SONT OUVERTES

Les résidents de la Saskatchewan ont jusqu'au 5 juillet pour présenter des candidatures à la plus haute distinction honorifique provinciale, l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan. Cet ordre reconnaît l'importante contribution de personnes ayant œuvré au bien-être de la province et de sa population.

« L'Ordre du Mérite de la Saskatchewan nous donne l'occasion de célébrer collectivement les réalisations de citoyens exceptionnels », a déclaré le lieutenant-gouverneur M. Gordon Barnhart. « J'encourage vivement tout un chacun à envisager de soumettre la candidature d'une personne de leur collectivité digne de recevoir cette distinction. »

Cet honneur vise les secteurs d'activité suivants : les arts, l'agriculture, l'industrie et les affaires, le leadership communautaire, les métiers ou les professions, le service au public, la recherche, le sport et les loisirs ainsi que le service communautaire.

Tout résident actuel ou ancien peut être mis en nomination, à l'exception des députés provinciaux ou fédéraux et des juges, tant qu'ils exercent leurs fonctions. On ne peut proposer que des personnes et non des couples, des groupes ou des organismes. Les nominations à titre posthume sont recevables dans l'année qui suit le décès de la personne.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan ainsi que le formulaire de mise en candidature, composez sans frais le 1-877-427-5505 ou visitez le www.ops.gov.sk.ca.

-30-

Renseignements :
Jay Teneycke
Direction des communications, Bureau du secrétaire provincial
Regina
Tél. : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca